



Bulletin

VITICULTURE

raisonnée et biologique

www.haute-garonne.chambagri.fr

N°10 – 3 juin 2014

A retenir :

Mildiou :

De nouvelles contaminations de masse modélisées suite aux pluies de la semaine dernière.

Pression différenciée selon les secteurs (faible à moyenne), ce qui entraîne des différences dans les cumuls de pluie nécessaires pour déclencher des contaminations de masse (5 à 20 mm selon les secteurs).

Attention aux orages localisés.

Oïdium :

Pression qui pourrait augmenter en raison du temps chaud et humide annoncé pour la fin de cette semaine.

Stade « sensible » atteint sur la majorité des parcelles (stade « Pré-floraison » ou « stade 17 »).

Attention à de possibles contaminations en juin.

Vers de grappe :

Continuez à surveiller les glomérules pour juger de la pression de la G1.

Attendez avant de changer les capsules.

Black Rot :

Attention à des risques de sorties de taches sur feuilles dans les prochains jours.

1) Stades phénologiques

La croissance a été importante ces derniers jours et la floraison est commencée sur la majorité des cépages (sauf les cabernet sauvignon et quelques négrettes tardives).

Remarque : des dégâts dus au vent d'autan de la semaine dernière sont visibles un peu partout dans le vignoble sous forme de rameaux détachés de la baguette.

Stades / Cépages	 Inflorescences développées et 11-12 feuilles étalées - stade pré-floraison à 1ères fleurs visibles (1 à 20% de fleurs formées)
Négrette	
Gamay	
Syrah	
Cabernet franc	

Les stades atteints sont indiqués en gris (le stade est considéré atteint quand au moins 50% des bourgeons sont à ce stade).

2) Prévisions météorologiques

Après les perturbations de la semaine dernière, de nouvelles pluies sont annoncées pour le mercredi 4 juin en soirée, accompagnées de températures avoisinant les 10-20°C. A partir du jeudi 5 juin, les températures remonteront pour atteindre jusqu'à 30°C dimanche 8 juin, et un temps sec et calme devrait faire son retour au moins jusqu'au lundi 9 juin (source Météo France).

3) Mildiou

- **Modélisation/situation au vignoble :**

- Pas de nouveaux symptômes observés sur feuilles ou sur inflorescences

- **Plusieurs contaminations de masse ont été modélisées dont la dernière date de la semaine dernière. Les premiers symptômes observés la semaine dernière résultaient des contaminations des 10 et 11 mai.**

Les prochaines sorties de taches devraient avoir lieu dans 10-15 jours en fonction des secteurs et des épisodes contaminants.

Attention : Ces hypothèses ne concernent que les témoins non traités et les parcelles insuffisamment protégées pendant les épisodes contaminants.

- d'après le modèle, la pression serait variable en fonction des secteurs :

- o faible à Labastide Saint-Pierre et Fronton : il faudrait donc un cumul de 20 mm de pluie pour engendrer de nouvelles contaminations de masse dans les jours à venir.

- o moyenne à Villemur-sur-Tarn et Vacquiers : il faudrait un cumul de 5 mm de pluie pour engendrer de nouvelles contaminations de masse dans les prochains jours.

Surveillez la météo de près pour déterminer les prochains épisodes à risque sur votre secteur.

- **Préconisations :**

La vigne doit être protégée en vue de tout épisode pluvieux supérieur ou égal à 5 ou 20 mm selon les secteurs, qui surviendrait le mercredi 4 juin au soir.

Le renouvellement de la protection dépend de la croissance de la vigne, de la pluviométrie enregistrée depuis le dernier traitement, de la persistance d'action du produit et des pluies à venir.

Pour limiter les premières contaminations, pensez à épamprer.

⇒ **Production raisonnée :**

Pour les prochains traitements, vous pouvez employer des produits de contact, des produits systémiques ou des pénétrants.

Pour les systémiques, privilégiez les produits à base de Fosétyl-AI qui ne présentent pas de résistance (contrairement aux produits de la famille des Anilides).

Évitez également les produits pénétrants de la famille des CAA qui présentent aussi des résistances.

⇒ **Production biologique :**

En raison de la pression qualifiée de faible à moyenne et de la floraison imminente, vous pouvez intervenir avec une dose comprise entre 400 et 500 grammes de Cuivre métal.

⇒ **Méthodes alternatives (Source Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)) :**

- o Drainage du sol/Enherbement/Travail du sol : limiter le flacage qui réduit les possibilités de formation de foyers primaires,

- o Travail du sol (avant risque élevé) : détruire les plantules issues des semis de pépins,

- o Epamprage : diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol,

- o Ebourgeonnage/Effeillage : limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes.

Si vous avez un doute sur les symptômes, vous pouvez contacter Florie BEDOUET ou mettre les feuilles en incubation dans un sachet plastique fermé avec du coton mouillé en contact avec la face inférieure de la feuille à l'endroit de la tache.

Conservez le sachet dans un endroit chaud. Si la tache est bien du mildiou, un feutrage blanc sur la face inférieure de la feuille se développera (12 heures suffisent généralement pour voir apparaître ces symptômes).

Pensez à prévenir Florie BEDOUET des premiers symptômes observés !

4) Black Rot

Des symptômes, résultant des épisodes pluvieux des semaines précédentes, sont observés mais encore assez faiblement et localisés. Ils sont surtout visibles sur parcelles non traitées et très peu sur parcelles traitées.

Cependant des contaminations ont pu avoir lieu les semaines précédentes et des symptômes résultant de ces contaminations pourraient être visibles à la faveur des chaleurs annoncées dans les prochains jours.

Maladie à surveiller dans les semaines à venir si de nouveaux épisodes pluvieux surviennent.

5) Vers de grappe

- **Observations :**

Le vol est terminé.

Des glomérules sont maintenant régulièrement observés sur plusieurs parcelles avec des larves à des stades variables et à hauteur de 1 à 50 glomérules pour 100 inflorescences.

Dans certaines parcelles confusées, situées hors du réseau de surveillance, des glomérules sont visibles. Ces derniers pourraient résulter de vol et d'accouplements qui ont eu lieu avant la pose des diffuseurs.

- **Préconisations :**

Pensez à relever les glomérules (larves dans un cocon sur les boutons floraux) pour juger de la pression de la G1.

Pour le moment, les modèles n'indiquent pas un démarrage du vol de G2 imminent.

Nous vous précisons quand changer les capsules des pièges pour commencer à suivre la G2.

A Noter :

Les dégâts de la première génération sont quantitatifs (perte de quelques boutons floraux par glomérule).

Les traitements peuvent être nécessaires dans le cas d'une pression très élevée (qui doit être confirmée par le comptage des glomérules) et d'un potentiel de récolte faible.

6) Oïdium

- **Observations :**

Le stade de sensibilité (pré-floraison) est atteint pour tous les cépages, hormis le Cabernet sauvignon, mais cela est imminent.

Aucun symptôme n'est détecté pour le moment.

D'après le modèle, la pression pourrait augmenter dans les jours à venir et des contaminations pourraient avoir lieu au mois de juin.

Il faut être attentif à son apparition sur feuilles sous forme de **taches grisâtres** (feutrage sur la face inférieure puis supérieure lorsque le cas s'aggrave comme ci-dessous).



Oïdium sur feuille (Photo CA31)

- **Préconisations :**

La protection doit avoir démarré en toute situation.

⇒ **Production raisonnée et bio :** les produits à base de Soufre (mouillable et poudre) sont efficaces sur des situations à risque :

- le Soufre poudre est à employer si les conditions climatiques lui sont favorables (températures supérieures à 20°C lors du traitement et période d'ensoleillement annoncée par la suite notamment),
- le Soufre mouillable peut être utilisé à 5-6 kg/ha.

⇒ **Production raisonnée :** l'emploi de produits de contact est possible comme le Soufre mouillable à 5-6 kg/ha, le Karathane 3D à 0,6kg/ha ou des IBS.

En raison des résistances connues pour les produits de la famille des IBS, et de la pression encore faible, il est préférable de les utiliser en encadrement de la floraison, période atteinte pour la grande majorité des parcelles.

⇒ **Méthodes alternatives (Source Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)) :**

- Ebourgeonnage/Effeuilage : Favoriser l'aération des grappes par l'ébourgeonnage et l'effeuillage en temps voulu.

8) Flavescence dorée

Les premières éclosions de larves ont eu lieu début mai.

A Fronton, des larves L1 et L2 sont régulièrement observées en ce moment.

Les dates de traitement sont renseignées dans l'arrêté préfectoral ci-joint au bulletin.

Pensez à épamprer avant le traitement pour faire remonter les larves vers les étages supérieurs mieux visé par les traitements et à utiliser des produits polyvalents avec la cicadelle verte.

A noter :

► **Prochain numéro :** mercredi 11 juin

► **Réunions Bout de vigne :**

- La prochaine réunion Bout de vigne du groupe « **Production biologique** » aura lieu le **vendredi 6 juin** à Vacquiers chez Marc Penavayre. Rendez-vous à 11h00 dans ses vignes sur la bosse des barthes, route de Fronton.
- La prochaine réunion Bout de vigne des groupes « **Production raisonnée** » aura lieu le **jeudi 12 juin** :
 - Sud appellation : RDV à 11h30 chez Mr Garrigues au magasin à Villaudric.
 - Nord appellation : RDV à 14h00 à Fronton au Château Bellevue la forêt (atelier sur votre gauche avant d'arriver au chai).



Bulletin réalisé sous la responsabilité de Florie BEDOJET, technicienne viticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne - 05 61 82 19 28 - 06 37 88 17 16 - florie.bedouet@haute-garonne.chambagri.fr

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7
www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«Ces préconisations ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

© Chambre d'Agriculture Haute-Garonne - photos non contractuelles - IPNS



Bulletin élaboré à partir de l'analyse épidémiologique du bulletin de santé du végétal, consultable sur les sites de la CRAMP (www.mp.chambagri.fr) et de la DRAAF (www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr).

Ce bulletin est rédigé avec le concours financier de :

